

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
De an... \$3 00
Six mois... 1 50
Quatre mois... 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA JUSTICE

DIEU ET MON DROIT.

TARIF DES ANNONCES

Première insertion... \$0 10
Autres insertions... \$0 05
Avis de naissance, mariage ou décès... 0 25

BELLEAU & CIE, administrateurs.

BUREAUX · 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

Ernest Chouinard, Redacteur

FEUILLETON DE LA JUSTICE

L'IDEE

JEAN TETEROL

Par VICTOR CHERBULIEZ

L'affaire était pressante, et je trouvais déjà mon sac pour voler à ton secours, quand je reçois un contre ordre ainsi conçu: "Mon cher monsieur, tenez ma lettre pour nulle et non avenue, j'ai vu Mlle de Saligneux." Est-ce clair cela?

"Eh! oui, je l'ai vue, et elle m'a plu, répondit Lionel; mais je l'ai revue, et elle m'a fortement déplu."

Et s'échauffant malgré lui: "Cette fille de baron affecte de beaux sentiments, poursuit-il; je ne suis pas dupo de sa noble fierté, de l'exquise délicatesse de son cœur. Voulez-vous savoir son secret? Elle est pleine de morgue et de préjugés; moi qu'elle en dise, elle se croit quoi qu'elle en dise, elle se croit faite d'une autre pâte que le commun des mortels. Mon père a mille fois raison de haïr tous ces hobereaux. La vilaine engance, les sottises qu'ils ont avec leurs ridicules prétentions et leurs idées antédiluviennes! Mlle Saligneux a été scandalisée, indignée, révoltée de ce qu'un petit bourgeois, de ce qu'un homme de rien, un Teterol, oserait aspirer à sa main. Est-ce deux mots, Mlle de Saligneux en a un petit esprit et un petit cœur."

Et voilà pourquoi le scrutin d'arrondissement... Ah! mon pauvre garçon ton cas est grave.

Lionel se mordit les lèvres. "Monsieur Pointal, reprit-il froidement, je vous jure que je me soucie de Mlle de Saligneux autant que de cet obélisque, que j'ai l'honneur de vous présenter."

"Tu es bien bon, nous nous connaissons de vieille date, lui et moi, répondit le désolant notaire; mais me voilà rassuré, et j'en suis bien aise, car dîner à trente sous dans une gargote, habiter un taudis dans la rue Racine, avoir une tache verte à son plafond, bagatelle que tout cela, ce sont des malheurs supportables, tandis qu'aimer une cruelle... Tu me quittes? tu ne viens pas jusqu'à ma porte?"

"Nous la voyons d'ici." "Et tu es pressé de retourner dans ton éden..."

Avant de t'en aller, veux-tu me faire un plaisir?" "Lequel?" "Emprunte-moi cinquante mille francs."

"Jamais." "Je suis bon enfant, je te fais une concession; emprunte-moi cinq cents louis."

"Avez-vous l'intention de m'offenser?" "Je serais si heureux d'être ton créancier!"

"Jamais, vous dis-je." "Tu ressembles à ton père plus qu'on ne croit, et ce que tu as dans la tête... Au moins rappelle-toi que tu avais jadis l'excellente habitude de dîner chez moi tous les lundis. Je t'attendrai lundi prochain. Et puis, je t'en prie, durénavant, dans tes articles, change un peu de note. Je sais bien qu'il y a des écrivains qui ont besoin d'être en colère pour avoir du talent. Ce n'est pas ton cas; tu es né philosophe, et les philosophes ne se fâchent pas, même quand ils sont amoureux de la fille d'un baron."

Lionel lui saisit brusquement les deux mains, qu'il secoua avec violence, en lui disant:

"Eh bien oui, je t'aime de tout mon cœur, je t'aime de toute mon âme, je t'aime comme un fou, comme un imbécile que je suis; promettez-moi que vous ne me parlerez jamais d'elle, ou je ne vous reverrai de ma vie."

M. Pointal le regardait avec un profond étonnement, il était frappé du changement qui s'était fait en lui et de l'expression douloureuse de sa figure presque décomposée.

"Ah! mou cher garçon, lui dit-il enfin, je ne me doutais pas que la blessure fût si profonde. Pardonne-moi mes sottises plaisanteries, je t'en ferai grâce à l'avenir... Mais dispose de moi, n'y aurait-il pas quelque moyen..."

Lionel appliqua la paume de sa main droite sur la bouche du notaire, en s'écriant:

"Taisez-vous donc, monsieur Pointal; un vieux tabellion ne doit jamais dire de sottises."

A ces mots, il s'éloigna rapidement. Vingt minutes plus tard, comme il venait de traverser la cour du Currucci, il s'accouda sur le parapet et qu'il avait de passer le pont, et il resta quelques instants immobile, contemplant le reflet rougeâtre des réverbères dans la Seine,

où frissonnaient et se tortillaient de longs serpents de feu qui travaillaient toute la largeur du fleuve. Au bout de chacun de ces serpents, Lionel croyait apercevoir une tête brune dont les yeux étincelants le regardaient du fond de l'eau.

"Eh! quoi! pensa-t-il, elle, toujours elle, jusque dans les profondeurs de la Seine!"

Il reprit sa route, furieux contre lui-même, contre la tenacité de ses souvenirs, contre les impuissances de sa volonté, contre tous les hobereaux, contre toutes leurs filles et contre toutes les femmes en général; mais M. Pointal l'avait calomnié, il ne méritait point le gouvernement dans cette affaire. Il finit par songer à cette personne très-malheureuse qui avait pourtant réussi à se consoler et qui avait élevé un autel au Temps, dieu consolateur.

"Eh! oui, se dit-il, avec le temps on se console de tout, il ne s'agit que de le pousser avec l'épaulé."

Quand il eut regagné son logis, pendant que le pied sur le seuil, il retirait sa clef de la serrure, il fit du regard le tour de sa chambre, et cette triste chambre lui sourit. Il lui parut qu'il n'était pas seul qu'il y avait là quelqu'un qui avait pensé à lui en son absence, quelqu'un qui l'attendait et qui allait s'asseoir à la table pour travailler avec lui, coude à coude les yeux dans les yeux. Il ne se trompait pas, il n'était point seul. Il n'avait pas épousé Mlle de Saligneux, il avait épousé la pauvreté, et cette bonne ménagère nous tient toujours compagnie, elle est toujours là, elle met sa main dans tous les détails de notre existence elle ne nous oublie jamais et ne nous permet jamais de l'oublier.

XVI

On raconte qu'Abbas-Pacha, viceroi d'Egypte, vivait toujours seul. Haïssant les villes et les hommes, invisible à son peuple comme aux étrangers, ses retraites favorites étaient de somptueux palais, qu'il s'était bâtis dans le désert. Il s'y enferma avec des bêtes féroces qu'il avait rassemblés dans ces ménageries et avec un petit nombre de serviteurs rampants et craintifs, que ses sourcils faisaient trembler. Sa fin fut aussi tragique que sa vie avait été solitaire: deux de ses esclaves l'étranglèrent dans son sommeil.

Depuis la scène violente qu'il avait eue avec son fils, depuis le billet déchiré et brûlé, depuis l'avortement du projet qui lui était cher, l'existence que menait M. Teterol à la Maison-Blanche ressemblait à celle d'Abbas-Pacha dans ses palais écartés. A vrai dire, il n'avait pas de ménageries, mais ses chiens de garde bien endentés et ses chiens aboyants lui en tenaient lieu. Il ne se plaisait que dans la société de son bouledogue à la lèvre noire et pendante; il lui donnait tour à tour du sucre et le fouet, le docile animal se laissait sucrer et fouetter avec une égale omission: c'était le seul être qui aimât M. Teterol et dont M. Teterol voulait être aimé. Ce solitaire vivait enfermé dans les murs de son enclos, ou, pour mieux dire, dans son chagrin sauvage, qui était une forteresse ou une prison. Du matin au soir, toujours grommelant, toujours vibrant, orange et frouche, il surmenait et malmenait son monde, qu'il mettait sur les dents. Son humeur jadis terrible, était devenue massacrante; sa seule joie était de guetter ses domestiques, ses ouvriers, pour les trouver en faute; quand il y avait réussi, il se livrait à des emportements qui le soulageaient, il mêlait à tous les incidents de ses journées la colère qu'il nourrissait contre son héritier rebelle; il la mangeait avec son pain il la buvait avec son vin, il la respirait dans l'air, et s'en prenait à tout venant. Le soir surtout, après son dîner, lorsqu'il venait à penser à la contre-lettre déchirée sous ses yeux, il voyait rouge, et il éprouvait l'impérieux besoin de cesser quelque chose;

Joseph, son valet de chambre, qui s'en doutait, se tenait prudemment à distance. Des semaines s'écoulaient, et M. Teterol ne cassa personne; mais sa colère ne mollissait pas. Le cœur de cet homme était de granit comme sa tête et ses bras, et le temps passait sur ses implacables rancunes sans en émousser les angles. Plus haineux qu'Abbas-Pacha, il ne fut point étriqué pendant son sommeil; mais il est probable que ses gens formaient à son endroit des souhaits peu charitables et qu'ils auraient tous quitté son service, s'il n'avait eu la précaution de les bien payer sans les faire jamais attendre.

(A suivre)

GRANDE VENTE

MARCHANDISES DE MAISON

5 Caisses de Coton Blanc de 13 1/2 pour 11 cts
3 " " Broderies depuis 1c a \$2.50.

Un assortiment complet de Coton et Toile à Drap et à Oreiller, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Serviettes de Tables, Nappes Blanches et Couleurs, Couvrepieds Blancs et Couleurs, Couillis etc., etc.

IMMENSE REDUCTION

Sur la balance de nos Marchandises d'Hiver tels que Châles, Nuages, Flanelles, Couvertes, Etouffes à Robes, Drap à Manteaux et à Par-dessus, Camisoles et Caleçons.

25 DOZ. BAS DE LAINE SEULEMENT 20c LA PAIRE

COTE & FAGUY

4, Rue Saint-Jean.

HUILE NOIRE

Pour peindre les couvertures, cette huile ne demande aucune préparation; elle empêche la mousse de se former sur les bardeaux et préserve le bois.

HUILE OLEINE

Pour huiler les machines de tous genres, telles que moulins à battre et les machines pour l'agriculture et autres.

Huile de Charbon de Canada

Huile Kerosene des Etats-Unis

Lampes pour maisons et les églises dans les districts ruraux et nouveaux. Le plus grand assortiment. A vendre à des prix modérés.

F. O. VALLERAND, 2, Cote Lamontagne

Société de Prêts et Placements de Québec

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT

Capital payé... \$184,600.00
Fonds de réserve... 20,000.00

DIRECTEURS:

M. le chevalier F. Kirouac, Président.
Guil. Bouchard, Vice-président.
T. E. Hamel, Louis Bil
E. Lacroix, L. J. Demer
F. Dionne, D. Armand.

Cette société prête par son capital de \$100,000 et plus, pour un an jusqu'à dix ans, sur la garantie de propriétés, créances hypothécaires et débiteurs. La société achète des hypothèques et fait des avances à ses actionnaires sur la garantie de leurs actions.

Conditions de remboursement faciles

La société a constamment de l'argent à prêter et actuellement plusieurs propriétés situées dans la ville qu'elle peut vendre à des conditions avantageuses.

Pour informations, s'adresser au Bureau de la Société, No 139 Rue St-Pierre.

Robt. LaRoche, SECR. TRÉS.

ACADEMIE de MUSIQUE

LUNDI, 6 FEVRIER

L'UNION TALMA JOUERA

'Les Fiances d'Albano'

Drame en cinq Actes

PAR

ADOLPHE D'ENNERY.

Costumes splendides
Decors magnifiques
Tableaux émouvants.

Sous le patronage distingué de l'honorable C. A. E. GAGNON, Secrétaire Provincial.

Ouverture Marche The Gallant Brigade Weingarten

1er Acte La Vendetta... Faust

2em Acte Le Serment... Faust

3em Acte Le tableau des ruines de San Gasciano, l'Assesnat.

Lancer "Casino"... Weingarten

4em Acte Le Jugement de Dieu... Faust

5em Acte La justification... Faust

6em Acte Le Rascher Entschlus... Faust

Cartes en vente chez F. Béland, rue St-Jean, A. Lavigne, et à St-Roch chez J. A. Langlais et Gervais de Hudson.

Il y a un plan de la salle visible dans chaque dépt.

Admission (S'êtes réservés... 75
Parterre... 50
Galerie... 25

Portes ouvertes à 7 h.
Lever du rideau à 8 h. précises.
Da musique sera fournie par le Quatuor Musica de Québec.

Le Canada-Français

La première livraison de cette nouvelle revue a été tirée à un nombre d'exemplaires excédant le nombre actuel des abonnés. Toutefois, comme ce tirage est encore assez limité, les personnes qui désirent s'abonner feront bien, si elles veulent avoir la copie complète, d'envoyer leur souscription à Mgr Hamel, gérant du "Canada-Français", éditeur à Québec.

On peut aussi s'abonner au bureau du Canadian, rue de la Fabrique, et chez M. Filteau, libraire, rue Dufferin.

Tannage à la Façon

TANNERIE DUGAL

QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner: sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité

Prix modérés

JOSEPH DUGAL, TANNEUR,

550 et 552, rue St-Valier, Et Foch.

J. S. MAYO,

Importateur et

Manufacturier d'huiles

DE TOUTES SORTES

9-RUE COMMON-9

MONTREAL

2 nov.-6 ms.-1

LOTERIE

NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. LE CURE A. LABELLE

CLASSE D

Tirages, le troisième Mercredi de

chaque mois.

Le neuvième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI

15 FEVRIER 1888

A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS

\$60 000

Première Serie

Valeur des lots... \$50,000.00

Gros lot, un immeuble... 5,000.00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble... de \$5,000 25,000

1 Immeuble... de 2,000 2,000

10 Terrains à Montréal... de 500 5,000

15 Aménagements... de 300 4,500

80 de 100 8,000

100 Montres d'or... de 80 8,000

1,000 Montres d'argent... de 20 20,000

1,000 Montres d'argent... de 10 10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

Deuxième Serie

Valeur des lots... \$10,000

Gros lot, un immeuble... 1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble... de \$1,000 1,000

2 Immeubles... de 500 1,000

4 Moulins à battre... de 250 1,000

50 Châles d'or... de 40 2,000

1000 Services de toilette... de 5 5,000

1057 Lots valant \$10,000

25 Cts le Billet

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU: 19, rue St-Jacques, MONTREAL

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec (à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No 55, rue d'Argillon, L'ADMINISTRATION.

Grande Vente de Quincaillerie

ETC., ETC., ETC.

Fer à barre, fer à bouilloires, vitres à bouilloires, ferblanc en feuilles, tôles noires toutes grandeurs, cuivre en feuilles et en barres et quincaillerie en général, et coupe, gouddron, peintures de toutes couleurs, vitres, clous, résine, huiles, ancras, chaînes et cordage, etc., etc.

Nous appliquons spécialement l'attention sur notre lot de 500 tonnes de fer en barres de toutes dimensions que nous vendons à prix réduits.

Les personnes qui auraient besoin de marchandises dans cette ligne feraient bien de venir examiner notre stock et de s'assurer les prix avant d'acheter ailleurs. Très certainement qu'elles y trouveront des bénéfices.

F. X. LETOURNEAU & Cie

177 RUE ST-PAUL.

En face de la cour à bois de Clint

MARBRERIE DE STE-FOYE

Monuments, Epitaphes et Poteaux en marbre, en granit et en pierre

D'UN FINI ET D'UN GOÛT PARFAIT

A des prix défiant toute concurrence

EPITAPHES DE \$2.50 ET PLUS

Soul agent à Québec de ROBERT FORSYTH, célèbre Marbrier de Montréal et de la maison Wm. T. WISEND de New-York.

A. E. Bolduc,

MARBRIER,

Chemin Ste-Foye

Avis de Société

AVIS est par le présent donné que les sous-signés ont, le 31 Décembre dernier, (1887) formé une société, sous les noms et raison de ROBILTAILE & LAPERRIERE.

En conséquence de l'avis ci-haut, nous désirons informer nos amis et le public en général, que nous avons acheté tout l'actif de la succession de Audet et Robitaille, ou failite, comprenant le Stock, les livres de crédits, etc., etc., et que nous continuerons le même genre d'affaire, au même poste, coin des RUES ST-PIERRE ET SOUS LE PORT.

Les personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

Notre adresse: 101, rue St-Jacques, Québec.

Robitaille & Laperriere

101, rue St-Jacques, Québec.

Succession de feu Germain Guay, cer, N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

Notre adresse: 101, rue St-Jacques, Québec.

Robitaille & Laperriere

101, rue St-Jacques, Québec.

Succession de feu Germain Guay, cer, N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

Notre adresse: 101, rue St-Jacques, Québec.

Robitaille & Laperriere

101, rue St-Jacques, Québec.

Succession de feu Germain Guay, cer, N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

Notre adresse: 101, rue St-Jacques, Québec.

Robitaille & Laperriere

101, rue St-Jacques, Québec.

Succession de feu Germain Guay, cer, N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

Notre adresse: 101, rue St-Jacques, Québec.

Robitaille & Laperriere

101, rue St-Jacques, Québec.

Succession de feu Germain Guay, cer, N. P.

Toutes personnes endettées envers la dite succession sont priées de se présenter, ou de nous adresser leurs quittances, pour les régler avec nous, aussitôt que possible.

SOMMAIRE DES ANNONCES

Vente Finale - L. O. Villeneuve, Grand-Vente de Quincellerie, - F. X. Letourneau & Co.

LA JUSTICE

QUEBEC, 2 FEVRIER 1888

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour qu'elle grandisse et parfume les trois mondes.

RIGAN QUINCY.

En Sénateur qui s'informe

Nos voisins sont des gens pressés de vivre; ils prennent la vie par gros morceaux, et on vut du million à acquérir, ils s'improvisent industriels, labourers, hommes de lettres, et parfois même législateurs.

Le sénateur Frye a vécu jusqu'à présent des jours bien remplis; il a été pressé ou il s'est pressé lui aussi d'arriver. Or il ne faut pas trop s'attarder qu'il ait oublié quelque chose en route; et c'est tout naturel qu'il demande officiellement ou non à ses collègues des informations si nombreuses et si pressantes.

Le sénateur Frye a prévu, en ces derniers temps, que de sérieuses questions commerciales allaient bientôt s'élever entre le Canada et les Etats-Unis; et bien qu'il en ait déjà beaucoup parlé, il éprouve aujourd'hui le légitime besoin de savoir au juste ce qu'est le Canada.

A cet effet, le sénateur Frye s'est adressé à la bonne grâce de ses collègues, leur demandant de partager avec lui ce qu'ils ont pu apprendre du Canada au milieu des mille et une occupations de leur business life, ou de chercher avec lui à mieux connaître les us et coutumes de ce pays étrange.

C'est sous la forme d'une résolution qu'il demande à la commission des affaires étrangères de vouloir bien dissiper son ignorance craintive sur les points suivants: "Les diverses organisations politiques du Dominion du Canada et de ses provinces, y compris Terre-Neuve; les traités avec les Etats-Unis touchant la Dominion et ses provinces; le recensement du commerce, établissant la valeur et le chiffre du commerce et du trafic entre les Etats-Unis et le Canada, le montant et la valeur du transit des marchandises non sujettes aux droits; l'aire et la population du Dominion du Canada et de ses provinces, les montants de leurs dettes flottantes ou capitalisées; leurs ressources; leurs chemins de fer dont on mentionnera le millage, le coût, la dette, les garanties qui leur sont données par la Grande-Bretagne ou le Dominion; les canaux, la grandeur de leurs écluses, ce qu'ils ont coûté, le nombre de vaisseaux qui y passent, la moyenne du temps pendant lequel ils sont navigables; les dates, durant une certaine période, de l'ouverture et de la fermeture de la navigation du St Laurent, les subventions données aux compagnies de steamers ou de chemins de fer.

Et voilà! Les français ont eu l'école régimentaire, les américains auront l'école sénatoriale. Il est vrai qu'on ne peut pas tout savoir avant d'être quelqu'un; mais avant d'être sénateur américain ou autre, on devrait en avoir appris assez pour pouvoir subvenir tout seul, et à l'ombre, aux besoins de son ignorance ou de sa vie trop rapidement vécue.

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER Le Pacifique et le Lac St Jean - Charlevoix et Montmorency.

Ottawa, 1er. - Il y a eu hier matin, réunion du comité des chemins de fer du conseil privé aux fins de s'occuper du litige entre le Pacifique Canadien et le chemin de fer de Québec au lac St-Jean, et le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency, et les commissaires du hâvre de Québec. Il s'agit de décider quels sont les droits de ces diverses corporations relativement aux droits de passage de ces voies ferrées sur la rivière St-Charles.

Les compagnies de chemins de fer veulent contrôler la voie longeant les travaux du hâvre afin d'éviter toutes difficultés à l'avenir; raccourciment semblable à celui qui existe au sujet de l'esplanade de Toronto. Les commissaires du hâvre veulent que toutes les lignes se raccourcissent à un endroit et à l'autre propres frais.

Le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency a aussi demandé qu'on approuve les plans pour la construction d'un pont sur la rivière Saint-Charles, plus haut que les travaux du hâvre. Cette question n'a pas cependant été définitivement réglée.

Le Pacifique Canadien était représenté par l'ex-juge Clarke, l'avocat de la compagnie, le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean par M. Scott et la voie ferrée de Québec, Charlevoix et Montmorency par M. Hoare.

INCENDIE CONSIDÉRABLE Plusieurs maisons de commerce détruites. - Plusieurs filles auraient péri dans les flammes.

Buffalo, 1er. - A onze heures et quarante minutes ce matin on découvrait un commencement d'incendie dans la chambre des manteaux de la maison de Burnes, Hengeler et Cie., marchands de marchandises sèches.

La brigade du feu fut lente à répondre à l'alarme. Quand elle arriva les flammes avaient fait de tels progrès que les efforts des pompiers furent complètement impuissants. A midi et un quart les murs de la bâtisse s'écroulaient.

Voisin du magasin de MM. Burnes, Hengeler et Cie., se trouve celui de MM. Partridge et Cie., qui est actuellement en flammes.

Il y a bien des rumeurs allant à dire que cet incendie a causé de nombreuses pertes de vie. Quelques-uns disent qu'une douzaine de filles, d'autres seulement trois de l'établissement Burnes, Hengeler et Cie., ont péri dans les flammes.

Les bureaux de la United States Express sont actuellement (12.15 hrs.) en grand danger et sans aucun doute ils seront consumés.

A midi et demi le notion store de M. Barnum qui se trouve situé de l'autre côté de la rue et en face du magasin Barnes Hengeler et Cie., était en feu.

Il y avait plus de \$1,000,000 de piastres de marchandises dans la bâtisse incendiée.

A 12.55 hrs. l'incendie était maîtrisé. Il a été consommé les magasins de Partridge et Cie. et de Barnum et fils. Les pertes de ces derniers sont de \$15,000 à \$20,000.

MM. Flint et Kint, marchands de marchandises sèches ont éprouvé des pertes par l'eau et le feu de \$50,000.

Il y a aussi d'autres pertes considérables dont on ne peut pour le moment donner la valeur.

Il n'est pas encore possible de donner rien de certain sur le nombre exact des pertes de vie. L'opinion est cependant générale que trois filles ont péri dans les flammes.

avait tracé le signe de la croix sur les balles avant de les mettre dans le revolver et cela parce qu, d'après une vieille superstition bretonne, la balle reviendrait frapper le meurtrier si cette précaution était omise. Ceci prouve, prétend M. Rochefort, que Lucas jout de tout son bon sens. Louise Michel s'occupe beaucoup de son agresseur et elle supplie tous ses amis d'user de leur influence pour le faire mettre en liberté.

Les diétantins attendent avec la plus vive impatience la première représentation de l'opéra de Salvayre, la Dame de Montseveau, à l'Académie nationale de musique.

Les dames appartenant au parti monarchiste portent maintenant dans les cheveux ou sur leur robe un immense noeud de ruban noir. Cela veut dire sans doute que ces dames quoique paraissant s'amuser beaucoup ne cessent de songer aux princes exilés.

Les représentations de la Tosca devant finir bientôt et comme le nouveau drame Jeune d'Ar n'est pas encore prêt, Mme Sarah Bernhardt songe à jouer la pièce, Ceci tuera cela, qu'elle a composée elle-même et qu'elle avait donnée au directeur de l'Odéon.

M. Renan continue à travailler à son histoire du judaïsme. A quelqu'un qui lui demandait son opinion sur Zola, M. Renan a répondu: "No me parlez pas de cet homme, je ne pense rien de lui. C'est trop bas, trop avilissant. C'est de la boue et un malheur pour la littérature française."

J'ai horreur de ce qui est grossier. A Pompéi on cachait tout ce qui était rebutant. Il est malheureux que de nos jours on ne fasse pas de même. J'avoue que je ne puis comprendre comment les Français qui sont si lettrés et si pleins de goût peuvent tolérer des horreurs pareilles."

CHEMINS DE FER Le Pacifique et le Lac St Jean - Charlevoix et Montmorency.

Ottawa, 1er. - Il y a eu hier matin, réunion du comité des chemins de fer du conseil privé aux fins de s'occuper du litige entre le Pacifique Canadien et le chemin de fer de Québec au lac St-Jean, et le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency, et les commissaires du hâvre de Québec. Il s'agit de décider quels sont les droits de ces diverses corporations relativement aux droits de passage de ces voies ferrées sur la rivière St-Charles.

Les compagnies de chemins de fer veulent contrôler la voie longeant les travaux du hâvre afin d'éviter toutes difficultés à l'avenir; raccourciment semblable à celui qui existe au sujet de l'esplanade de Toronto. Les commissaires du hâvre veulent que toutes les lignes se raccourcissent à un endroit et à l'autre propres frais.

Le chemin de fer de Québec, Charlevoix et Montmorency a aussi demandé qu'on approuve les plans pour la construction d'un pont sur la rivière Saint-Charles, plus haut que les travaux du hâvre. Cette question n'a pas cependant été définitivement réglée.

Le Pacifique Canadien était représenté par l'ex-juge Clarke, l'avocat de la compagnie, le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean par M. Scott et la voie ferrée de Québec, Charlevoix et Montmorency par M. Hoare.

INCENDIE CONSIDÉRABLE Plusieurs maisons de commerce détruites. - Plusieurs filles auraient péri dans les flammes.

Buffalo, 1er. - A onze heures et quarante minutes ce matin on découvrait un commencement d'incendie dans la chambre des manteaux de la maison de Burnes, Hengeler et Cie., marchands de marchandises sèches.

La brigade du feu fut lente à répondre à l'alarme. Quand elle arriva les flammes avaient fait de tels progrès que les efforts des pompiers furent complètement impuissants. A midi et un quart les murs de la bâtisse s'écroulaient.

Voisin du magasin de MM. Burnes, Hengeler et Cie., se trouve celui de MM. Partridge et Cie., qui est actuellement en flammes.

Il y a bien des rumeurs allant à dire que cet incendie a causé de nombreuses pertes de vie. Quelques-uns disent qu'une douzaine de filles, d'autres seulement trois de l'établissement Burnes, Hengeler et Cie., ont péri dans les flammes.

Les bureaux de la United States Express sont actuellement (12.15 hrs.) en grand danger et sans aucun doute ils seront consumés.

A midi et demi le notion store de M. Barnum qui se trouve situé de l'autre côté de la rue et en face du magasin Barnes Hengeler et Cie., était en feu.

Il y avait plus de \$1,000,000 de piastres de marchandises dans la bâtisse incendiée.

A 12.55 hrs. l'incendie était maîtrisé. Il a été consommé les magasins de Partridge et Cie. et de Barnum et fils. Les pertes de ces derniers sont de \$15,000 à \$20,000.

MM. Flint et Kint, marchands de marchandises sèches ont éprouvé des pertes par l'eau et le feu de \$50,000.

Il y a aussi d'autres pertes considérables dont on ne peut pour le moment donner la valeur.

Il n'est pas encore possible de donner rien de certain sur le nombre exact des pertes de vie. L'opinion est cependant générale que trois filles ont péri dans les flammes.

LES ETUDIANTS DE ROME Rome, 29 janvier. - Depuis plusieurs années les étudiants romains avaient formé le projet d'élever un monument à Giordano Bruno, le moine libre-penseur qui fut brûlé vif il y a deux cents ans. Une souscription fut ouverte et le sculpteur Ellari Ferrari modèla la statue. Mais les étudiants avaient compté sans le conseil municipal qui à la dernière heure refusa d'autoriser l'inauguration du monument. Après la révocation du duo Torlonia les étudiants s'adressèrent au marquis Guiccioli, mais celui-ci comme son prédécesseur fit la courte oraille. Dans leur indignation les étudiants revêtirent aussitôt l'uniforme garibaldien et tinrent des réunions bruyantes dans tous les quartiers de Rome. Le lendemain, lorsque M. Donghi, ancien ministre de l'instruction publique, se présenta à l'université pour faire une conférence sur l'histoire moderne, les étudiants le huèrent et le professeur s'empressa de s'enfuir. On pense que cette affaire prendra bientôt des proportions plus graves et qu'elle achèvera la désorganisation de l'université romaine.

Saint Petersbourg, 29 janvier. - Au dernier bal de la cour, le czarino, au lieu d'inviter l'ambassadeur de Turquie, qui est le doyen du corps diplomatique, à danser avec elle le premier quadrille, a fait céder l'honneur à l'ambassadeur d'Autriche. Cet incident est très commenté et on le considère comme un indice de paix.

EN ABYSSINIE Londres, 29 janvier. - Une dépêche de Massouah dit: "On annonce que le roi d'Abysinie a été obligé d'envoyer Ras Michel avec un détachement pour réprimer l'insurrection d'une tribu du sud de l'Abysinie."

LA PÉNURIE DE LA PORTE Constantinople, 29 janvier. - La Porte a été informée par l'usine Krupp que si elle n'envoyait pas immédiatement de l'argent, les contrats pour la fabrication de fusils Mauser à répétition seraient rompus.

UNE SOMMATION DE LA TURQUIE Constantinople, 29 janvier. - La Porte a sommé l'Angleterre d'évacuer Zeilah.

GRAND INCENDIE EN ITALIE Londres, 30 janvier. - Le village d'Aisono, en Italie, a été presque entièrement détruit par le feu. Deux personnes ont péri et beaucoup d'autres sont blessées. Les habitants se trouvent sans ressources.

Gazette des Tribunaux. (Suite) Pelletier vs. Lav. Bertrand

Le demandeur poursuit le défendeur pour \$348 et intérêts, comme caution de Napoléon Charette qui avait hypothéqué une terre située à St Mathieu. Cette propriété avait été donnée à Nap. Charette par son frère J. Bte., à charge de remplir, envers leurs frères et sœurs, diverses prestations et de payer diverses sommes mentionnées dans une première donation de l'ho. Charette, père, à J. Bte. La propriété hypothéquée par Nap. Charette avait été ensuite vendue par le shérif, dans une cause de Dav. Bertrand vs Nap. Charette, le demandeur s'en rendit adjudicataire pour \$850, et de plus sujette aux charges, clauses et conditions d'un certain acte de donation de J. Bte. Charette à Nap. Charette, passé à Trois-Pistoles, le 31 octobre 1876, devant M. M. Déchand et enregistré sous le No 20,374.

En réalité, l'acte avait été passé et était daté à St Mathieu. Les enfants Charette furent colloqués, dans la cause de Bertrand vs Nap. Charette. Ses frères et sœurs furent colloqués, dans la cause de Bertrand et Charette, sur le produit de l'immeuble adjugé au demandeur, pour la somme de \$239 qui leur était due comme faisant partie des charges imposées par la première donation et par celle de J. Bte à Nap. Charette. La Cour de Révision, modifiant le jugement de première instance (Caron J.) a décidé: 1o que l'erreur dans les annonces de la notice du 31 octobre 1876 avait été dite n'était pas fatale, parce que cet acte était suffisamment identifié par sa date, le nom du notaire et le numéro de l'enregistrement; 2o que le demandeur était tenu, par son adjudication, de désintéresser les enfants Charette de manière à les empêcher d'être colloqués pour ces \$239 au préjudice de Nap. Charette et de son défendeur Bertrand, sa caution et qu'en conséquence ces \$239 devaient être déduits du montant de l'obligation réclamée par le demandeur. Jugement modifié avec frais de revision contre le demandeur.

AMYOT, PELLETIER ET FONTAINE, Proc. du Dem. ALPHONSE POULIOT, Proc. du Def.

Sintor vs La Corporation du township Nelson. - Le demandeur avait présenté au conseil local une requête demandant l'ouverture d'un chemin; le conseil refusa de nommer un surintendant pour procéder suivant les conclusions de la requête; le demandeur prit, en conséquence, un mandamus contre la corporation pour l'y contraindre. Ce mandamus fut maintenu par la Cour Supérieure, à Archabaska. La Cour de Révision a infirmé ce jugement, avec dépens des deux instances parce que, suivant elle, le demandeur ayant le droit de faire réviser la décision de conseil local par un appel au conseil de comté, ne pouvait pas recourir à la voie extraordinaire du mandamus.

LAURIER et LAVERGNE, Proc. du Dem. LAW, CANNON, Proc. de la défend.

AUX CULTIVATEURS Il importe que la classe agricole bénéficie des fermes expérimentales, établies à la demande de notre ami M. Giguat, député de Rouville. Nous commençons la publication des bulletins. On y trouvera une foule de renseignements précieux.

FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, Département de l'Agriculture, Ottawa, Canada.

Epreuve de la vitalité des graines de semence.

Dans le premier bulletin publié par la Ferme Expérimentale Centrale, en février dernier, invitation était faite aux cultivateurs, horticulteurs et autres intéressés à la qualité et à la pureté des graines agricoles, d'envoyer à la ferme des échantillons de ces graines, afin d'en éprouver la vitalité et le pouvoir germinatif. En réponse à cette invitation, 187 paquets de diverses espèces de graines furent reçus durant les mois de mars et avril, venant des différentes parties du Dominion, mais dont la plus grande proportion d'Ontario et de Manitoba.

Ces graines variaient, quant à leur vitalité, quelques unes étaient presque parfaites sous ce rapport, tandis que d'autres, par le perte de leur pouvoir germinatif, se trouvaient tout-à-fait sans valeur. Les échantillons de graines envoyés de Manitoba et des Territoires, ont démontré un plus grand moyen de vitalité que ceux des provinces de l'Est du Dominion, ce qui est une indication de l'exactitude des opinions généralement entretenues: que les grains récoltés dans les pays du Nord possèdent plus de vigueur et de vitalité que ceux qui sont

produits sous des latitudes plus tempérées; c'est pourquoi ils ont plus de valeur comme grains de semence. En comparant Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest avec Ontario et les provinces de l'Est, les quelques épreuves qui ont été faites jusqu'ici donnent les moyennes suivantes:

Table with 2 columns: PROVINCES DU NORD-OUEST, PROVINCES DE L'EST. Rows: Proport. de Vitalité, Blé, Orge, Avoine.

Des résultats utiles et pratiques ont été obtenus par ces épreuves, comme le démontrent les exemples suivants: - Un commerçant de graines agricoles, pour qui quelques épreuves ont été faites, écrit ainsi: "Merci pour votre rapport soigné sur les graines que je vous ai envoyées pour être essayées; cela fera disparaître les graines de petite production, et de cette manière le public pour qui la Ferme Expérimentale a été établie en recevra de grands bénéfices."

Un magnifique échantillon d'avoine (Cream Egyptian), conservé par la semence, fut envoyé de la Nouvelle-Ecosse. Cette avoine, bien remplie et pesante, pesait à peu près quarante livres le minot, et avait l'air d'être en bon état; mise à l'épreuve, elle n'a montré qu'un pouvoir germinatif de quarante-sept pour cent, la tige en était faible et chétive, et mo trait ainsi que cette avoine était impropre à la semence. Elle avait probablement été endommagée après avoir été fauchée, par le manque de soins nécessaires à l'engrangement.

Un échantillon a été reçu sur un lot de 125 minots de pois de jardin, cultivée pour la semence; on supposait que ces pois avaient été endommagés lors de la récolte; lorsqu'ils furent éprouvés, on prouva qu'ils avaient perdu beaucoup de leur vitalité; seulement trente-huit pour cent a germé.

Il existe un préjugé dans l'esprit de beaucoup de cultivateurs, contre l'emploi, pour la semence, du maïs (blé d'Inde) lorsqu'il est resté en meules tout l'hiver; plusieurs disent que dans ces conditions il ne pousse pas. Un échantillon, envoyé par un correspondant (pour faire l'essai sur ce point, montra une vitalité de quatre-vingt-cinq pour cent, ce qui est, à peu près, la moyenne des échantillons reçus.

La maison où se fait l'épreuve des graines n'ayant pu être complétée qu'en février dernier, le temps pour faire ces opérations a été conséquemment très court, durant la dernière saison; plusieurs même n'ont appris que trop tard les avantages offerts pour en profiter. L'essai des graines pour les semences prochaines est déjà commencé et se continuera durant l'hiver. On espère que plusieurs profiteront de cette occasion et enverront leurs échantillons de bonne heure. On n'exige pas de frais pour faire ces épreuves et les échantillons sont adressés à la Ferme Expérimentale Centrale, Département de l'Agriculture, Ottawa, sans frais de poste. Le temps que demande chaque épreuve est de dix à vingt jours, et la quantité exigée variera selon la grosseur de chaque grain, pas moins de 250 à 300 graines ne doivent être envoyées.

IMPORTATION DU GRAIN DE SEMENCE Au commencement de l'hiver 1886, une correspondance fut entamée avec des négociants de grain de semence, en Angleterre, en Allemagne, en France et dans le Nord de la Russie, afin d'obtenir un grand nombre de variétés pour les essais comparatifs.

On chercha le blé dans le Nord de la Russie, avec l'espoir d'obtenir un blé dur et de bonne qualité, égal, si possible, au Red Fife tant estimé, ayant propriété de maturation plus hâtive, afin d'amoindrir ainsi les pertes occasionnées par les gelées précoces qui endommagent souvent les grandes récoltes de blé dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Un grand nombre de variétés de blé, avoine et orge furent obtenues en Allemagne, en Angleterre et en France, venant des différentes parties du monde, afin de procéder aux épreuves sur la Ferme Expérimentale à Ottawa; une cargaison de blé fut aussi reçue de Riga, Russie, destinée principalement pour la distribution parmi les cultivateurs qui habitent les districts les plus au nord du Dominion.

Ce blé tel que reçu était d'excellente qualité, bien rempli et dur, pesant soixante et une livres le minot, et classé No 1, dur par les experts. Il a été distribué, par la poste, 668 sacs d'échantillons de ce grain, chacun pesant à peu près 3 livres; 277 furent envoyés à Manitoba et aux Territoires du Nord-Ouest, et le reste aux autres provinces, de manière que la valeur et la période de maturité de ce blé pussent être connues sous plusieurs conditions différentes. Il fut aussi distribué de cette manière, parmi les cultivateurs des provinces de l'Est, du blé de semence de Manitoba d'excellente qualité, ce qui augmenta le nombre d'échantillons envoyés pour l'essai à 1149. De plus, on envoya au Commissaire des Affaires Indiennes, le Lieutenant-Gouverneur Dewdney, environ 1200 livres de blé venant du Nord de la Russie, pour être distribué aux agences Indiennes, et pour être semé sur les réserves; on en garda aussi une partie pour être semée sur la Ferme Expérimentale à Ottawa. Une copie de la circulaire suivante fut envoyée avec chaque échantillon de blé russe:

FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, Département de l'Agriculture, Ottawa, 1887.

Cher Monsieur, "Il vous a été envoyé aujourd'hui par la poste, de la Ferme Expérimentale Centrale, un échantillon de blé du printemps qui a été obtenu, par les instructions du Ministre de l'Agriculture, d'une des provinces du Nord de la Russie. Ce blé a mûri sous la latitude 56, plus de 600 milles encore plus au nord que la cité d'Ottawa, où l'été est très court; de là on s'attend qu'il mûrira plus à bonne heure au Canada qu'aucune autre variété maintenant cultivée.

"Vous nous obligerez en faisant l'essai de ce blé et en nous renvoyant à la fin de la saison, à la Ferme Expérimentale Centrale, Département de l'Agriculture, Ottawa, par la poste, dans le sac qui vous est aujourd'hui envoyé, un échantillon de ce blé tel que produit sur votre terre; vous donnerez aussi le caractère ou la nature du sol dans lequel il aura été produit, la date de sa semence, le temps de sa maturité et le rendement

ainsi que toute autre remarque que vous trouverez à propos de faire. "Ce grain éprouvé, à la Ferme Expérimentale, dans le sol et dans l'appareil d'épreuve, a produit une croissance vigoureuse; 98 pour cent ayant promptement germé. "Wm. SAUNDERS, "Directeur."

On n'a reçu encore jusqu'ici qu'une partie des rapports, mais les quelques rapports reçus assurent le succès le plus satisfaisant, démontrant à n'en plus douter que ce blé mûrira, dans le Manitoba et le Nord-Ouest, dix à quinze jours plus tôt que le Red Fife, un gain de temps que les expériences du passé nous font croire suffisant pour éviter à cette récolte si importante les dangers de la gelée. La cargaison de Russie n'ayant été reçue qu'à la fin de la saison des semences dans le Nord-Ouest, il a été impossible de semer le blé à temps pour lui donner un essai favorable; conséquemment il faudra encore l'expérience d'une autre année pour établir avec certitude la période de sa maturité.

Ce sujet est d'une importance si vaste pour l'avenir du pays qu'aucun effort ne sera épargné dans les efforts qui seront fait pour arriver à connaître la nature des faits.

Des échantillons de ce blé, tel que produit dans les différentes provinces, sont actuellement entre les mains d'experts éminents, afin d'avoir leur opinion sur sa qualité. On lui fait aussi subir une soignée analyse chimique, avec d'autres blés pour comparaison, et si on trouve la chose praticable une partie de ce blé sera convertie en farine et sa valeur en panification sera aussi mise à l'épreuve.

Un bulletin spécial sur ce sujet sera publié aussitôt que les renseignements voulus auront été obtenus.

En attendant, l'intérêt créé par ce sujet dans le Nord-Ouest est très grand, et le nombre d'échantillons demandés pour les semences du printemps si considérable qu'un second chargement a été commandé de Riga, lequel, ajouté à ce qui a déjà été récolté ici de ce blé suffira, on l'espère, pour l'introduire dans presque chaque localité et préparera ainsi la voie à sa culture générale dans deux ou trois ans.

Le blé de Manitoba qui a été distribué était le Red Fife, le White Fife et le White Russian, tout de bons échantillons. Ces blés ont été envoyés principalement dans Ontario et Québec, en vue de s'assurer si le blé de semence provenant du nord ne manifesterait pas une vigueur et une vitalité peu ordinaires. La saison ayant été si défavorable dans ces provinces, il est presque impossible de s'attendre cette année, à des données satisfaisantes.

TRAVAUX DU PRINTEMPS Le deux mai la terre était assez dégelée pour permettre de commencer les travaux sur la Ferme Expérimentale Centrale.

L'enlèvement des clôtures intérieures et des souches, ainsi que l'amas des roches ont nécessairement retardé et limité les autres opérations; le labourage a été commencé le 2 et les semailles le 6 de mai. Plusieurs acres ont été mis en état de culture, les semailles et les plantations ont été continuées jusqu'à une époque très avancée dans la saison.

ÉPREUVE DU GRAIN Soixante-sept variétés de blé du printemps furent semées, venant en grande partie d'Europe, quelques-unes de la Russie, de la Russie, de la France, de l'Angleterre, de la Hongrie, de la Grèce, de l'Italie et de l'Allemagne, aussi plusieurs des Indes, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, du Japon, et d'autres des Etats-Unis. Plusieurs échantillons ont été gracieusement envoyés par le professeur Sazeny, de la Station Expérimentale de l'Ohio, à Columbus; et quelques-uns par le professeur Brown, du Collège d'Agriculture d'Ontario, à Guelph. Vu la grande sécheresse que nous avons eue cette année, dans la période de croissance, les résultats n'ont pas été très satisfaisants, et il faudra l'essai d'une autre année pour déterminer la valeur de ces variétés.

On fait l'essai de soixante variétés d'avoine, celles de l'espèce blanche qui promettent le plus sont: la Scotch Angus, la Tartarian White, l'August White, la Swedish, l'Egyptian, la Waterloo, l'Austrian, la Hungarian White, la Scotch Bervich et la Georgia Early White, et parmi celles de l'espèce noire, la Long-fellow, la Hallet's Pedigree Black Tartarian.

On a reçu une grande partie de ces espèces de grains en petites quantités et semés dans des terrains de 20 à 40 pieds; environ trente variétés ont été semées dans des terrains d'un cinquième d'acre et le reste en plus grandes quantités.

Parmi les espèces qui promettent le plus, les suivantes méritent une mention spéciale: Pringle's Champlain, Improved Sumner Cob, White Delhi, Californian White, Trimenia Sicilian Bearded, Galician Summer, Indian Hard Calcutta, Hungarian Mountain, Russian Hard Tag, Bearded Summer et Bearded Marsh.

Trente et une variétés d'orge ont été semées, parmi lesquelles les suivantes promettent beaucoup: Scholey's Chevalier, Hallet's Pedigree Chevalier, Swedish, English Maltng, Danish, Californian, Swenden French, Betchorn's et Golden Melon. L'orge à six rangs de Mandchourie et la grosse orge nue à deux rangs sont au nombre des plus productives.

(A continuer)

Le Révérend M. Thomas Bérubé, L. T. curé de St Simon, décédé le 26 courant était membre de la société d'une messe, section provinciale.

B. PH. GARNEAU, Ptro. Ass. secrét.

CHEMISES

15 CENTS 100 doz. Chemises pour dames valant 50c et \$1 offertes de 15c à 30c

L. O. Villeneuve 183, Rue St-Joseph.

CET ESPACE EST RESERVE F.A.H. OOT. LEMIEUX & CIE

Le Patinoir de Quebec

GRANDE ALLÉE. Vendredi, le 3 fevrier à 8 heures P. M.

GRAND BAL COSTUME

Musique par la fanfare de la casernes. Admission des spectateurs: 25 cts, plus 10 cts pour places réservées.

On n'admettra sur le rond de glace que les personnes costumées. Entrée gratuite pour tout patineur qui enverra son nom au patinoir et se procurera un billet d'admission.

Prohibition absolue des travestissements en robes, des masques et des costumes religieux. Les hommes n'ont pas la permission de porter un costume féminin.

On pourra retirer des sièges au patinoir, jeudi et vendredi, de 3 à 6 heures, p. m., et des billets d'admission comme spectateur à toute heure, au même endroit, le soir même du bal.

R. CAMPBELL, Secrétaire.

SC UMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées à l'hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et portant à l'ordre: "Soumission pour extension de Palais de Justice de Montréal," seront reçues aux bureaux du gouvernement, jusqu'au 16 de février prochain, à midi, pour l'exécution des ouvrages de toute nature requis dans la construction d'un édifice destiné à agrandir le Palais de Justice de Montréal.

On pourra voir les plans et devis de l'édifice projeté en l'étude d'A. Lévesque, Evr., architecte, 12, Place d'Armes, Montréal, depuis 10 h. m. jusqu'à 3 h. p. m., chaque jour et on pourra s'obtenir tous renseignements nécessaires concernant ces plans et devis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque incorporée, lequel chèque sera égal à dix pour cent du montant de soumission comme garantie de la mise en exécution du contrat.

L'hon. Commissaire ne s'engage pas d'accepter à plus haute soumission ni aucune de celles qui lui seront adressées.

ERNEST GAGNON Secrétaire de l'Agriculture et des Travaux Publics Québec le 16 janvier, 1888. - 3 fa. p. s. E. J. h.

AVIS est par le présent donné que la propriété appartenant au gouvernement de la province de Québec et formant le bloc compris entre la Place Jacques-Cartier, la rue Notre-Dame, la rue Saint-Charles et la rue LeVeury, plus quatre lots situés au sud de la rue LeVeury, à Montréal, en tout vingt et un lots de terrain, sans vendre, par lots séparés et à l'enchère, le premier jour du mois de mai prochain (1888), à dix heures du matin, au bureau du Shérif de Montréal. Le plan des terrains, avec un devis indiquant le chiffre de la mise à prix pour chaque lot, est visible tous les jours, au bureau du shérif, aux heures ordinaires.

J. McSHANE, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics

Le buste de Son Eminence le Cardinal Taschereau

Oeuvre de M. FRED. A. T. DUNBAR artiste sculpteur, est en vente à Québec

SEULEMENT CHEZ BERNARD & ALLAIRE

A qui toutes commandes doivent être adressées PIANOS DE 1ere QUALITE PATRONISE PAR Majeste la Reine d'Angleterre - PAR - Sir Charles Tupper et autres dignitaires Anglais et Canadiens Choisi pour SAMAJESTE par ARTHUR SULLIVAN - ET LE - DR. STAINER Organiste de la Cathédrale Saint-Paul, Londres.

"O Newcombe & Co. R. S. Williams & Son"

Depeches et nouvelles de nuit

NOUVELLES DU MANITOBA

Winnipeg, février 1er. — Vous me demandez des renseignements complets sur la situation politique ici. Je vous ai envoyé samedi le Sun de la veille. Lisez le compte-rendu du discours de l'hon. M. Smart à Brandon. C'est le premier des ministres qui ait parlé en public depuis la chute du cabinet conservateur. Vous verrez par ce discours ce qui se passait ici du temps de Norquay.

Je vous signale aussi dans le même numéro l'article "No Surrender". Les bleus d'Ottawa, les encouragés voudraient réorganiser le parti avec la vieille ficelle "promises", mais cela ne va plus. Tout le monde est convaincu que si nous avions des élections générales pour le fédéral, un Yellow dog serait élu de préférence à un candidat de sir John.

D'après toutes les apparences, Prendergast et Smart seront élus sans opposition jeudi de la semaine prochaine.

Quant à Martin et Greenway, l'opposition n'est pas sérieuse. Jones va probablement représenter Winnipeg-Sud. Laxton se retirera en sa faveur.

Greenway m'a dit qu'il espérait avoir à la rentrée des chambres, le 1er mars, 20 députés sur les 32. Quand la redistribution sera passée, les libéraux seront 18 et les conservateurs 9. Il y a une foule de petits cotés qui ont été créés par Norquay pour plaire à des amis personnels, et qui ne renferment pas plus de 150 à 200 voteurs.

Wilson, ministre dans les gouvernements Norquay et Harrison, déclare lui-même qu'il est tellement dégoûté de la politique, qu'il va quitter le Manitoba pour aller s'établir à Minneapolis.

Commencement de la lutte électorale

Winnipeg, 1 fév. — La campagne électorale s'est ouverte hier soir.

L'hon. M. Greenway a adressé la parole à une nombreuse assemblée réunie à Pilot Mound. Il sera élu par acclamation.

Une vive discussion s'est engagée hier soir entre M. Joseph Martin et M. John Norquay à une assemblée des électeurs du Portage LaPrairie. La lutte sera acharnée dans cette division électorale. Les Tories y ont concentré toutes leurs forces contre l'hon. M. Martin.

Meurtre dans un cabaret

Halifax, N. E. 1 février. — Une dépêche spéciale d'Amherst nous rapporte un meurtre brutal arrivé en cette ville. Peter Carroll, chebanan bien connu, vint à Amherst hier, arrivant de Athol. Pendant la soirée il entra dans une espèce de repaire de sinistre réputation tenu par un nommé Richard Brundage.

Survint une dispute. La bataille s'en suivit; Brundage terrassa Carroll qui renversa sur le parquet, et pendant qu'un autre individu lui prêtait main-forte en maintenant Carroll à terre, il frappa ce dernier d'un coup de hache et lui brisa le crâne. Brundage a été écroué.

NOUVELLES DE MONTREAL

Assemblée de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario

Montréal, 1er février. — L'assemblée annuelle de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario a eu lieu cet après-midi. Le relevé des affaires de la compagnie accuse un montant de \$586,888.27 de recettes brutes; les profits nets ont été de \$75,075.66 à comparer avec \$122,832 pour l'année précédente. Il y a augmentation de \$24,501.88 dans les dépenses, et diminution dans les recettes de \$13,254.50. Tandis que les revenus de onze vapeurs ont été de \$103,624, on voit que les pertes de douze autres s'élevaient à \$26,548. Il y a pertes pour la ligne de l'Ouest.

Deux acquisitions récentes, les lignes Longueuil et Saguenay ont donné de bons profits.

Les comptes des profits et pertes pour l'an dernier accusent un surplus de \$28,123.92 seulement. Les directeurs ont décidé de porter ce surplus au compte des dépenses contingentes, et aucun dividende ne sera payé cette année.

Au compte des dépenses contingentes et des calculs accusant la situation financière de la compagnie, la somme de \$62,000 a été déduite et servira à couvrir les pertes et les dettes douteuses; et aussi à payer les \$12,000 dépenses pour améliorations nécessaires; l'on se proposait de les payer au taux de \$3,000 par année; mais on s'est décidé d'en finir avec cette question. Cette somme ajoutée au \$94,976, et ajoutée à la balance de l'année dernière forme la somme de \$159,537 à déduire des profits de l'année et du compte des profits et pertes; ce qui laisse une balance au crédit du chapitre des dépenses contingentes de \$121,413.

En 1885 une réduction de \$314,926 a été faite au montant accusé par le livre des recettes.

La flotte de la compagnie est évaluée à \$1,636,407.

Maintenant à part sa dette principale de deux millions, la compagnie doit \$372,561, dette en grande partie contractée afin de payer les achats de nouvelles lignes. Les sommes obtenues par la vente des nouvelles débetures sont employées à éteindre la dette.

Le compte des dépenses contingentes à date de 1886 indique qu'il y a au crédit de la compagnie \$314,926. D'un autre côté, les obligations sont de \$193,512.95.

En comptant les réclamations de la compagnie contre celle de Owen Sound et la succession de feu M. Sénécal, on arrive à un total de \$2,116,074.

Ont été élus directeurs: MM. A. Murray, A. Desjardins, H. Starnes, H. Beauchemin, A. B. Chaffee, W. Wainwright, T. McGreevy, Jacques Grenier et M. Connolly.

Un scandale en haut lieu

Une bonne famille de Montreal dans la desolation

Montréal, 1 février. — Les journaux parlent aujourd'hui le petit roman que voici, qui est fort commenté dans certains cercles: "Un homme d'une trentaine d'années du nom de John James, employé comme commis à l'administration du Monteur du Commerce, a été arrêté ce matin, par le député grand connétable Séraphin

Bissonnette, à sa demeure, rue Dorchester. James est accusé de bigamie. C'est sur la déposition de M. Thomas Edward Hammond, que le mandat d'arrestation a été lancé. L'accusé a épousé, en juin 1887, la sœur du plaignant, une jeune fille très distinguée, aujourd'hui plongée dans une désolation complète; car son frère, ayant appris que James avait une femme en Angleterre, au moment de son mariage au Canada, s'est informé et il a reçu la lettre suivante:

Malborough, 17 janvier.

Cher monsieur

C'est avec la plus vive satisfaction que je vous ferai part de tout ce que je sais sur le compte de ce misérable James. Ma sœur l'a épousé à notre insu à tous, il y a environ six ans, dans l'église paroissiale de Chevely Berka. Elle vint alors retirer tout l'argent auquel lui donnait droit sa part d'héritage et tous deux disparurent. Ils se rendirent en Amérique où il lui envoya tout son argent, tous ses bijoux, puis l'abandonna. Elle fut renvoyée en Angleterre par les soins du consul.

En arrivant chez ma sœur, à Marlow, elle n'avait ni argent, ni chaussures dans les pieds; sa santé était défectueuse et elle n'est pas encore parfaitement rétablie; elle ne le sera jamais.

C'est nous qui lui fournissions tout ce dont elle a besoin. Son adresse est comme suit:

Madame A. James, 29^e rue Ossulato, Guston road, London.

J'ai la ferme confiance que vous réussirez à faire annuler le mariage de James avec votre fille et que, par vos soins, ce misérable scélérat sera puni avec la sévérité qu'il mérite. Je crois de plus que la "Prudential Society," de Londres, a quelques affaires à démêler avec lui, à propos d'argent sur lesquels il aurait mis la main, alors qu'il était agent de cette société. Ce que j'en dis, cependant, n'est fondé que sur une rumeur.

Quand à son mariage avec ma sœur, c'est chose certaine.

Je vous donnerai d'autres renseignements, si je puis le faire, avec le plus grand plaisir. Croyez que dans le malheur qui vous a frappé, j'éprouve pour vous les plus vives sympathies.

Je demeure, cher monsieur, Votre dévoué serviteur, W. J. BAVENSTOCK.

Sur réception de cette lettre, M. Hammond a demandé et obtenu la mise en arrestation de James, l'accusant de bigamie. James, qui n'est pas un homme de bien, a vu ce matin, proteste de son innocence. La femme dont parle la lettre ci-dessus n'est, selon lui, qu'une personne de mauvaises mœurs et il ne l'a jamais épousée. Il est probable que le procès n'aura pas lieu avant le mois de juin prochain; car il faudra faire venir de Londres la personne qui semble avoir été la première femme; et plutôt, qui semble être la seule femme légitime.

Cette affaire a causé un certain émoi à Montréal, car le jeune James est bien connu en cette ville. Doué d'un beau physique et d'un bel esprit, il ne manque pas d'amis qui s'intéressent à lui. Il sera sans doute remis en liberté sous caution en attendant son procès.

Montréal, 1 fév. — Hier, après que tous les témoins eurent été entendus dans la fameuse cause de l'Association athlétique des amateurs de Montréal et le Post, le juge Davidson passa en revue tous les témoignages rendus dans la cause. Il déclara que si les faits allégués par le Post étaient réels, ce journal était justifiable de publier l'article en question. Si le jeu de crose, qui jusqu'ici a été vu avec faveur, ne pouvait pas exister sans l'intervention des gamblers, il vaudrait mieux qu'il disparût. Le juge termine en disant au jury qu'ils ont à décider si l'article était véridique. Les demandeurs admettent que si les faits mentionnés dans l'article sont réels, le dit article est justifiable, mais si au contraire ils ne le sont pas, les demandeurs ont droit à des dommages. Les membres du jury s'étant retirés pour délibérer, sont retournés en cour à 10 h. 15 p. m. et ont condamné le Post à 25 cents de dommages, chaque partie payant ses frais. Tout le monde considère ici que c'est là une victoire pour le Post.

On annonce ici que MM. Champagne, J. L. Archambault et J. M. Loranger seront faits juges dans quelques jours.

Des jeunes conservateurs de Québec, MM. Dionne et Bouffard, organisent une démonstration pour Sir Hector, le 11 février. Ils n'ont pas l'air très enthousiastes au sujet du banquet de sir Adolphe.

M. McCorkill, qui vient de faire annuler l'élection de M. Spencer et qui sera le candidat libéral à la prochaine élection, était à Montréal aujourd'hui. Il organise son élection et la campagne doit commencer incessamment.

La commission du travail siège à l'hôtel-de-ville pendant qu'elle sera en session à Montréal. Les assemblées commenceront samedi après-midi et se continueront durant plusieurs jours. Plusieurs des commissaires sont arrivés en cette ville. Voici comment se composent la commission: M. le juge Armstrong, de Sorol, président; MM. Freed, du Spectator de Hamilton, M. Watson, Halifax, J. A. Clark, St John, N. B., M. Carson, Ottawa, Gibson, Québec, Heakes, Toronto, P. Riverin, Ottawa, J. Côté, St Hyacinthe, McLean, London, Ont., J. H. Elbrooner, Montréal, et A. H. Blackley, secrétaire, Galt, Ont. La commission entendra des témoignages pour toutes questions concernant les ouvriers.

MM. L. P. Pelletier, Turcotte, Geoffroy, Delhamel et McShane sont en cette ville.

La rumeur continue à s'accréditer en cette ville que M. Vallée a reçu sa démission du poste de gérant de la succursale de la Banque Nationale à Montréal.

Une assemblée des ministres du cabinet local a eu lieu cette après-midi.

Demain après-midi, il doit y avoir une séance spéciale du Conseil-de-Ville pour la nomination d'un chef de police. Ce matin on disait à l'hôtel-de-ville que les amis du capitaine Heigham vont de nouveau proposer sa nomination. Les deux autres candidats les plus en vogue sont toujours MM. McGowan et Hughes. Il paraîtrait que plusieurs demandes ont été faites pour arriver à un compromis mais sans résultat. Certaines personnes qui sont opposées à la nomination de capitaine Heigham, craignant qu'il pourrait bien être nommé si les membres canadiens-Français continuent à être divisés entre eux. M. McGowan a déclaré qu'il n'accepterait pas la position de sous chef.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

Ottawa, 1er février. — Le candidat libéral de Northumberland-Est pour la législature d'Ontario, M. Richard Clarke a été élu aujourd'hui par six-vingt-dix voix de majorité contre le candidat Tory, M. Willoughby. Aux dernières élections locales, Willoughby avait été élu par cinquante et une voix.

A Dundas hier, M. Whitney, Tory, a été élu. Majorité de trente voix.

La grève de la principale manufacture de coton à Cornwall n'est pas encore terminée. Quinze cents personnes sont à présent sans ouvrage. Une grande partie des Canadiens-français. Les propriétaires de cette manufacture menacent de fermer si la main d'œuvre ne veut pas consentir à retourner à l'ouvrage moyennant réduction des gages. Les exigences de ces propriétaires jetent les autres manufactures moins importantes dans une position désastreuse: ils n'ont pas d'autres alternatives que de se soumettre ou d'abandonner leurs exploitations dans cette contrée. Il est vraiment déplorable de voir cette tyrannie de monopoles, encouragée en quelque sorte par la politique Tory qui leur permet de machiner pour réduire les gages des pauvres employés de manufacture.

Tous les rapports de l'élection de Carleton ne sont pas encore complets, mais on croit que Dickinson, qui a l'appui du gouvernement, sera élu par quatre cent voix de majorité.

La cause en appel de l'élection de Glenarry a été logée et sera plaidée devant la Cour Suprême le 21 du courant.

Les arbitres nommés par le gouvernement fédéral pour le règlement des réclamations du Pacifique Canadien contre le gouvernement, réclamations alléguant construction incomplète de la section de ce chemin de fer dans les Montagnes Rocheuses, le chancelier, Boyd, MM. T. C. Keefer, I. C., et Gregory, I. C., ont siégé ce matin. M. le chancelier Boyd présidait. Après avoir fixé le temps et le mode des procédures à suivre, les arbitres ont ajourné au 17 courant, auquel temps il siègeront probablement pendant deux jours. On dit que le montant réclamé par la compagnie du Pacifique est de plus d'un quart de million; elle prétend que le coût des travaux pour compléter la section indiquée s'éleva au moins à ce montant. Les procureurs du gouvernement étaient MM. Chris. Robinson, C. R., B. Oler, C. R. et Hogg; ceux qui représentaient la compagnie, MM. Clark et G. T. Blackstock.

M. T. W. Hotchkiss, consul des Etats Unis à Ottawa, vient d'être informé que sa nomination a été sanctionnée par le sénat avec le titre de consul au lieu de celui d'agent commercial.

M. le docteur Morin dit qu'il est d'opinion que le Bureau ne se réunira pas assez souvent. Il devrait avoir réunion tous les mois afin que les membres du Bureau aient occasion d'étudier les questions soumises par le conseil.

M. Ledroit dit que les suggestions faites par M. Morin ont beaucoup de bon sens et qu'il serait désirable de les voir suivies.

Les messieurs dont les noms suivent sont unanimement élus membres du Bureau.

MM. P. P. Hall, O. Rochette, J. A. Langlais, Théo. Hamel, O. E. Gauvreau, E. W. Lennan, W. Maguire, J. Woodley, F. X. Lemieux, S. T. Greene, T. O. Vallerand, Gus. Andrews, George Borland, W. Shaw, G. T. Davie, E. T. Nesbitt, J. J. Thom, Lorenzo Evans, A. J. Turcotte, T. H. Morris, F. H. Andrews Jr., T. J. Hetherington, F. A. Piddington, Alp. Letellier et Ant. Gagnon.

M. le docteur Morin, appuyé par M. Berlinguet propose que le rapport soumis par le président soit publié dans les journaux de la ville. — Adopté.

M. Turner dit qu'il pense exactement comme MM. Berlinguet et Morin, car il est malheureusement forcé d'admettre que les citoyens de Québec sont trop apathiques et qu'ils semblent ne vouloir prendre aucun souci de ce qui touche aux intérêts de Québec.

M. Morin insiste sur l'avantage qu'il y aurait d'avoir des réunions plus fréquentes.

M. Auger propose qu'à l'avenir le Bureau se réunisse tous les mois.

M. Ledroit dit qu'il ne croit pas que la motion soit dans l'ordre.

M. Turner suggère que la question soit référée au comité qui est chargé de faire amender la charte incorporant le Bureau.

Suivant l'avis de MM. Ledroit et Turner, le Bureau décide que des assemblées extraordinaires soient convoquées tous les mois.

M. Thomas Potvin fait remarquer que le secrétaire ne peut convoquer une réunion spéciale à moins d'être en mesure de pouvoir spécifier quel est le but de cette réunion. Il suggère de renvoyer la chose au Conseil.

Il est finalement décidé de convoquer une réunion spéciale pour le 1er mars prochain, réunion ayant pour but la discussion de la motion faite.

NOUVELLES

Personnel

M. A. Gobeil, du secrétariat d'état à Ottawa, et madame Gobeil, sont au St Louis.

AVIS

Toutes lettres concernant l'administration de notre journal doivent être adressées à MM. Belleau & Cie et non autrement afin d'éviter tout retard dans l'accusé de réception.

Theatre français

Académie de Musique, le lundi 6 février "Les fiancés d'Albano" par Adolphe d'Ennery l'auteur des deux "Orphelins".

Correspondance

St Sylvestre, 27 déc. 1887.

Messieurs,

Ayant toujours retardé pour mieux certifier votre médecine qui a fait de grandes merveilles à toutes les personnes qui on ont fait usage, je suis heureux de pouvoir certifier moi-même que dans tous les cas où je l'ai employé, j'ai été très satisfait. Je puis certifier aussi que M. N. Mooney de St Sylvestre avait un mal de hanches qu'il croyait incurable, et après lui avoir enseigné le Liniment Simson, il en a fait usage et a été guéri en peu de temps. Il en est de même aussi pour son voisin, M. John Devlin, qui avait attrapé un coup grave à une jambe, et souffrait beaucoup par l'effet de cet accident, il emprunta le Liniment et après en avoir fait usage se trouva complètement guéri. J'ai été témoin moi-même de la guérison de ces personnes. Aussitôt que ce remède est été connu, des demandes ont été faites aussitôt, par des personnes éloignées de chez moi de plus de 35 milles, pour se procurer le Liniment Simson.

Je constate aussi que M. William Bennett de St-Ferdinand d'Halifax après en avoir fait usage lui-même, le recommanda à plusieurs de ses amis qui souffraient de douleurs aux jambes depuis longtemps et ont obtenu le plus merveilleux soulagement.

Pour ma part, je n'ai connu aucune médecine qui ait fait autant de guérisons que le Liniment Simson.

Je suis votre dévoué, Danase PAGEOT, Marchand.

A. MM. Brown frères et Cie Halifax N.-E.

Ne laissez pas

Ce rhume continuer. Vous pensez que ce n'est rien; mais il peut devenir

ment un fait accompli avant longtemps. La compagnie, dont il est un des directeurs provisoires, est en vie. Il en est de même pour les autres questions dont se sont occupés les membres du Bureau depuis la dernière réunion.

M. Berlinguet dit qu'il n'a jamais eu l'intention de porter d'accusation contre le Conseil du Bureau. Il a tout simplement voulu blâmer les hommes d'affaires en général de l'apathie dont ils font preuve quand il s'agit des intérêts généraux de Québec.

M. Ledroit dit que les remarques de M. Berlinguet ont été prises en bonne part. Il désire ajouter que le Bureau a fait tout ce qui lui était humainement possible de faire. Il a fait en sorte que l'attention du gouvernement fut attirée sur le fait que les sables, cailloux, etc., qui sont retirés du fonds de la rivière St Charles, pour creuser le bassin Louise, sont jetés dans le fleuve, ce qui, à la longue, apportera des empêchements à la navigation. Les représentations du Bureau ont eu le résultat désiré. Il en est de même de plusieurs autres questions importantes.

M. Berlinguet dit qu'il est heureux d'entendre parler des fameux sables. Il y a dix ans déjà que le Bureau et le public en général a été prévenu que les plans de MM. Kinipple & Morris pour les ouvrages du bassin Louise n'étaient pas pratiques. Dans le temps il a soumis des plans au sujet de ces améliorations. Ces plans qui auraient doté Québec d'un terre-plein de 400 pieds plus large, et s'ils avaient été suivis, on aurait évité les inconvénients dont on se plaint au jourd'hui.

M. le docteur Morin dit qu'il est d'opinion que le Bureau ne se réunira pas assez souvent. Il devrait avoir réunion tous les mois afin que les membres du Bureau aient occasion d'étudier les questions soumises par le conseil.

M. Ledroit dit que les suggestions faites par M. Morin ont beaucoup de bon sens et qu'il serait désirable de les voir suivies.

Les messieurs dont les noms suivent sont unanimement élus membres du Bureau.

MM. P. P. Hall, O. Rochette, J. A. Langlais, Théo. Hamel, O. E. Gauvreau, E. W. Lennan, W. Maguire, J. Woodley, F. X. Lemieux, S. T. Greene, T. O. Vallerand, Gus. Andrews, George Borland, W. Shaw, G. T. Davie, E. T. Nesbitt, J. J. Thom, Lorenzo Evans, A. J. Turcotte, T. H. Morris, F. H. Andrews Jr., T. J. Hetherington, F. A. Piddington, Alp. Letellier et Ant. Gagnon.

M. le docteur Morin, appuyé par M. Berlinguet propose que le rapport soumis par le président soit publié dans les journaux de la ville. — Adopté.

M. Turner dit qu'il pense exactement comme MM. Berlinguet et Morin, car il est malheureusement forcé d'admettre que les citoyens de Québec sont trop apathiques et qu'ils semblent ne vouloir prendre aucun souci de ce qui touche aux intérêts de Québec.

M. Morin insiste sur l'avantage qu'il y aurait d'avoir des réunions plus fréquentes.

M. Auger propose qu'à l'avenir le Bureau se réunisse tous les mois.

M. Ledroit dit qu'il ne croit pas que la motion soit dans l'ordre.

M. Turner suggère que la question soit référée au comité qui est chargé de faire amender la charte incorporant le Bureau.

Suivant l'avis de MM. Ledroit et Turner, le Bureau décide que des assemblées extraordinaires soient convoquées tous les mois.

M. Thomas Potvin fait remarquer que le secrétaire ne peut convoquer une réunion spéciale à moins d'être en mesure de pouvoir spécifier quel est le but de cette réunion. Il suggère de renvoyer la chose au Conseil.

Il est finalement décidé de convoquer une réunion spéciale pour le 1er mars prochain, réunion ayant pour but la discussion de la motion faite.

NOUVELLES

Personnel

M. A. Gobeil, du secrétariat d'état à Ottawa, et madame Gobeil, sont au St Louis.

AVIS

Toutes lettres concernant l'administration de notre journal doivent être adressées à MM. Belleau & Cie et non autrement afin d'éviter tout retard dans l'accusé de réception.

Theatre français

Académie de Musique, le lundi 6 février "Les fiancés d'Albano" par Adolphe d'Ennery l'auteur des deux "Orphelins".

Correspondance

St Sylvestre, 27 déc. 1887.

Messieurs,

Ayant toujours retardé pour mieux certifier votre médecine qui a fait de grandes merveilles à toutes les personnes qui on ont fait usage, je suis heureux de pouvoir certifier moi-même que dans tous les cas où je l'ai employé, j'ai été très satisfait. Je puis certifier aussi que M. N. Mooney de St Sylvestre avait un mal de hanches qu'il croyait incurable, et après lui avoir enseigné le Liniment Simson, il en a fait usage et a été guéri en peu de temps. Il en est de même aussi pour son voisin, M. John Devlin, qui avait attrapé un coup grave à une jambe, et souffrait beaucoup par l'effet de cet accident, il emprunta le Liniment et après en avoir fait usage se trouva complètement guéri. J'ai été témoin moi-même de la guérison de ces personnes. Aussitôt que ce remède est été connu, des demandes ont été faites aussitôt, par des personnes éloignées de chez moi de plus de 35 milles, pour se procurer le Liniment Simson.

Je constate aussi que M. William Bennett de St-Ferdinand d'Halifax après en avoir fait usage lui-même, le recommanda à plusieurs de ses amis qui souffraient de douleurs aux jambes depuis longtemps et ont obtenu le plus merveilleux soulagement.

Pour ma part, je n'ai connu aucune médecine qui ait fait autant de guérisons que le Liniment Simson.

Je suis votre dévoué, Danase PAGEOT, Marchand.

A. MM. Brown frères et Cie Halifax N.-E.

Ne laissez pas

Ce rhume continuer. Vous pensez que ce n'est rien; mais il peut devenir

ABONNEZ-VOUS A

LA JUSTICE

JOURNAL INDEPENDANT

Publie tous les jours

Deux Editions par jour

5,000—CIRCULATION—5,000

Prix de l'Abonnement:

Edition Quotidienne \$3.00 par année.

Edition Hebdomadaire 50 cts par année.

IMPRIME PAR

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE PROVINCIALE

PHOTOGRAPHIES De toute grandeur

Depuis la petite carte "MINETTE" jusqu'à "BUSTE" GROSSEUR NATURELLE

AUSSI

PORTRAITS D'ENFANTS, UNE SPECIALITE, PORTRAITS AVEC SCENES D'HIVER, GROUPES DE FAMILLES, DE CLUBS etc

Agrandissements de toutes sortes

PORTRAITS AU CRAYON, etc., etc.

Marc A. Montminy,

PHOTOGAPHE,

185, Rue St-Joseph,

Téléphone No 335.

POUR LES FETES

Les Boissons par excellence pour les fetes

SON LES

Celebres Biere et Porter Labatt de London.

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorables à la sante comme stimulant et tonique

POUR LES FETES

Faites usage de la celebre Biere et Porter Labatt de London et n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,

SEUL AGENT A QUEBEC

179, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

un catarrhe, ou une pneumonie ou dégénération en consumption.

Le catarrhe est dégoûtant, la pneumonie est dangereuse; la consumption est mortelle.

L'appareil de la respiration doit être tenu sain et libre de tout obstacle ou matière nuisible. Autrement il y aura trouble.

Toutes les maladies qui en dépendent: la tête, le nez, la gorge, les tubes des bronches, et les poumons, peuvent être guéries complètement par l'usage du Sirop Allemand de Boschee. Si déjà vous ne savez pas cela, des milliers et des milliers de personnes vous le diront. Elles ont été guéries par ce remède et savent ce qu'il vaut par leur propre expérience. Seulement 75 cents la bouteille. Demandez à tous les droguistes.

Deces d'une religieuse

Hier matin est décédée au couvent des Sœurs de la Charité, sœur Ste Ombline, née Esther Catherine Harpe. Elle était âgée de 38 ans, dont elle avait passé 14 en religion.

Son service sera chanté dans la chapelle de la communauté, à 8 heures ce matin.

POSTE

urlington, V. T.

A la Cie d'Eau St-Léon,

Messieurs!

Vous me demandez de vous dire ce que je connais de l'Eau St-Léon. J'ai le plaisir de vous informer qu'il y a cinq ans, lorsqu'on ne m'avait âgé que de quinze ans, je souffrais horriblement d'une maladie de la peau, je fis un usage de

